



Gratianne SAGARCIAGUE ROCHETTE
Jean Christophe BOLLINI
Commissaires de Justice nommés à
6 place du Tribunal
40500 SAINT SEVER
Selarl ppbl

EXPEDITION



PROCES - VERBAL DE CONSTAT D’AFFICHAGE D’UNE ENQUETE PUBLIQUE SUR LA COMMUNE DE SAINT SEVER (LANDES)

**L’AN DEUX MILLE VINGT TROIS les onze septembre et vingt-cinq
septembre**

A LA REQUETE DE :

Centrales PV France, Société par Actions Simplifiée (société à associé unique) au capital de 5 000,00 Euros, immatriculée au registre des commerces et des sociétés de NANTERRE sous le numéro 840 294 078 dont le siège social est situé CHEZ EDF RENEUVELABLES France, Cœur défense-Tour B 100 Esplanade du Général de Gaulle 92932 PARIS LA DEFENSE Cédex.

Et requise de constater l’affichage d’une enquête publique préalable à un permis de construire délivrée par Monsieur le Préfet des LANDES sur la commune de SAINT SEVER portant sur un projet d’édification d’une centrale solaire photovoltaïque au sol d’environ 5,6 hectares sur la commune de SAINT-SEVER ,route de Montsoué, lieudit Sensibat et Saubières.

La demande d’autorisation de permis de construire n° PC 11-2 a été déposée par la SAS Centrale PV France .

L’enquête publique se déroule durant 33 jours consécutifs, du lundi 25 septembre 2023 à 09h00 au vendredi 27 octobre 2023 à 12h00.



Ce projet de centrale solaire photovoltaïque au sol est soumis à une enquête publique pour un permis de construire au titre de l'article L. 123-2 du code de l'environnement.

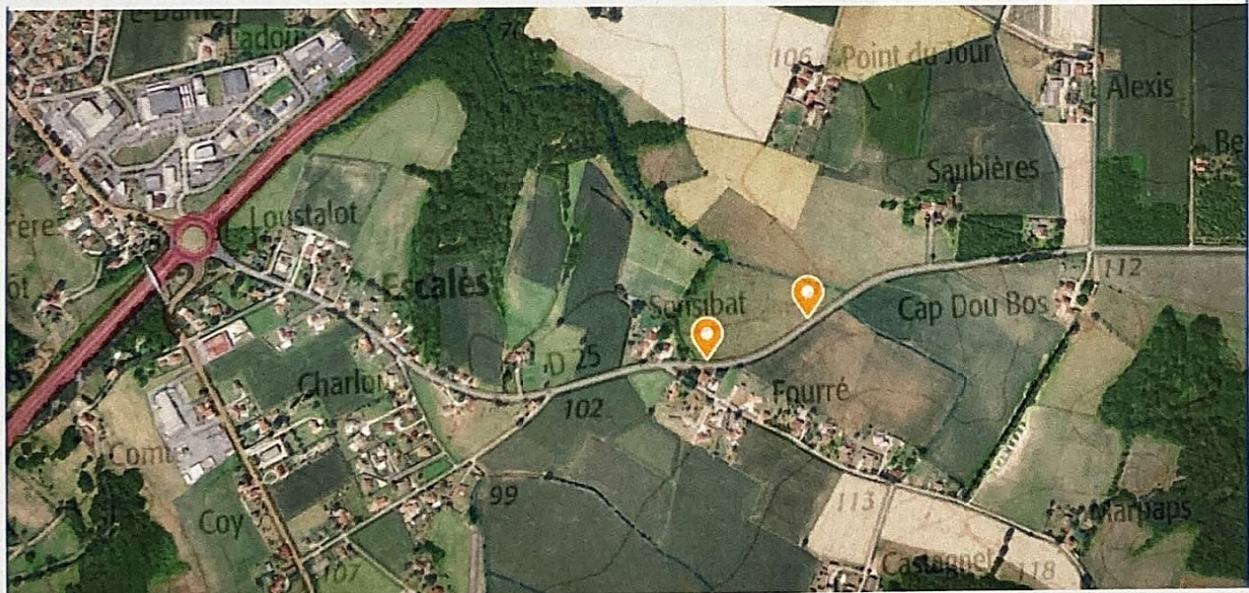
Je suis requise par Centrales PV France de dresser un constat d'affichage.

Déférant à cette requête,

Je, Gratianna SAGARCIAGUE ROCHETTE, associée de la SELARL PPBL HUISSIERS nommée à SAINT SEVER, 6 place du tribunal, soussignée

Certifie m'être transportée aux dates sus - indiquées à SAINT SEVER, route de Montsoué aux lieudits Sensibat et Saubières et avoir, en ces occasions, constaté ce qui suit :

LOCALISATION GEOGRAPHIQUE



CONSTATATIONS

1) constatations en date du 11 septembre 2023

Je me suis rendue le 11 septembre 2023 commune de SAINT SEVER, route de Monstoué aux lieudits Sensibat et Saubières sur le terrain du futur projet d'installation de la centrale solaire photovoltaïque.

J'ai constaté que les panneaux rectangulaires portant mention d'une enquête publique sont placés en bordure de la voie publique, route de MONSTOUE aux lieudits Sensibat et Saubières.

Lieudit Sensibat



Lieudit Saubières

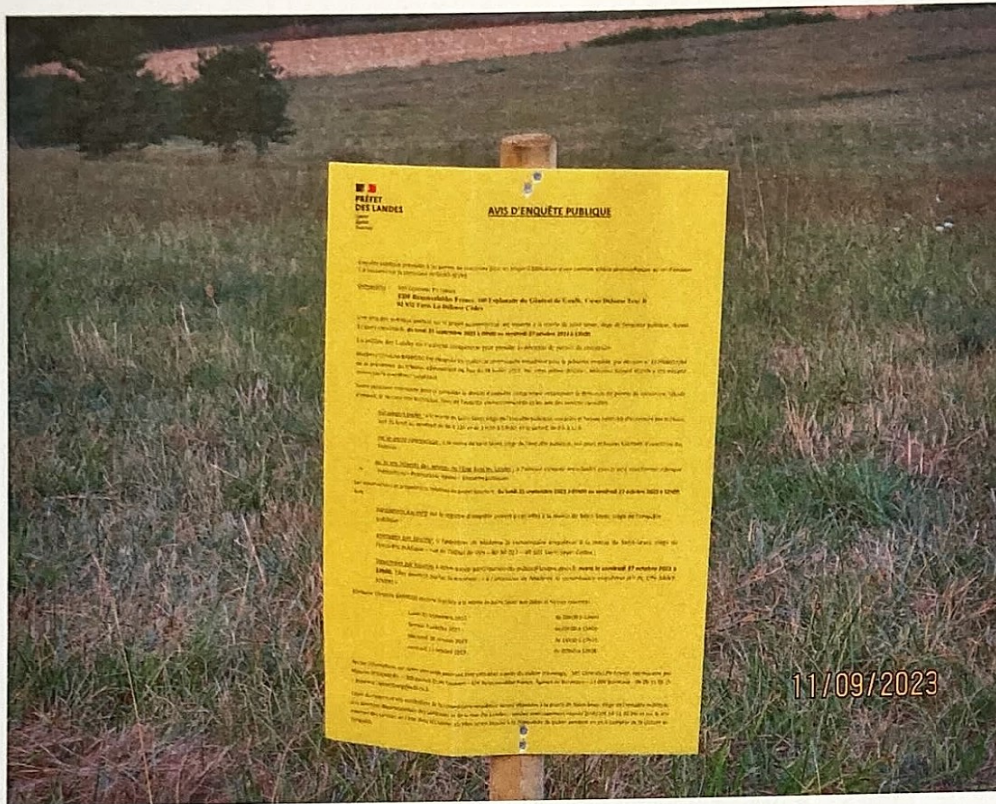


J'ai constaté sur le terrain du futur projet de centrale solaire la présence de deux panneaux dont les dimensions correspondent au format A2, les panneaux sont sur fond jaune avec comme titre « avis d'enquête publique » en caractères gras majuscules d'au moins deux centimètres de hauteur et sur lesquels figurent les mentions visées à l'article R123-9 du code de l'environnement.

Panneaux dont les inscriptions sont parfaitement visibles et lisibles depuis la voie publique, route de Montsoué.

Lieudit Sensibat





2) constatations du 25 septembre 2023

Je me suis transportée le 25 septembre 2023 commune de SAINT SEVER, route de MONTSOUE, lieudits Sensibat et Saubières sur le terrain du futur projet de centrale solaire photovoltaïque .

J'ai constaté que les deux panneaux rectangulaires dont l'existence a été relevée le 11 septembre dernier portant mention d'une enquête publique sont placés en bordure de la voie publique, route de MONTSOUE.





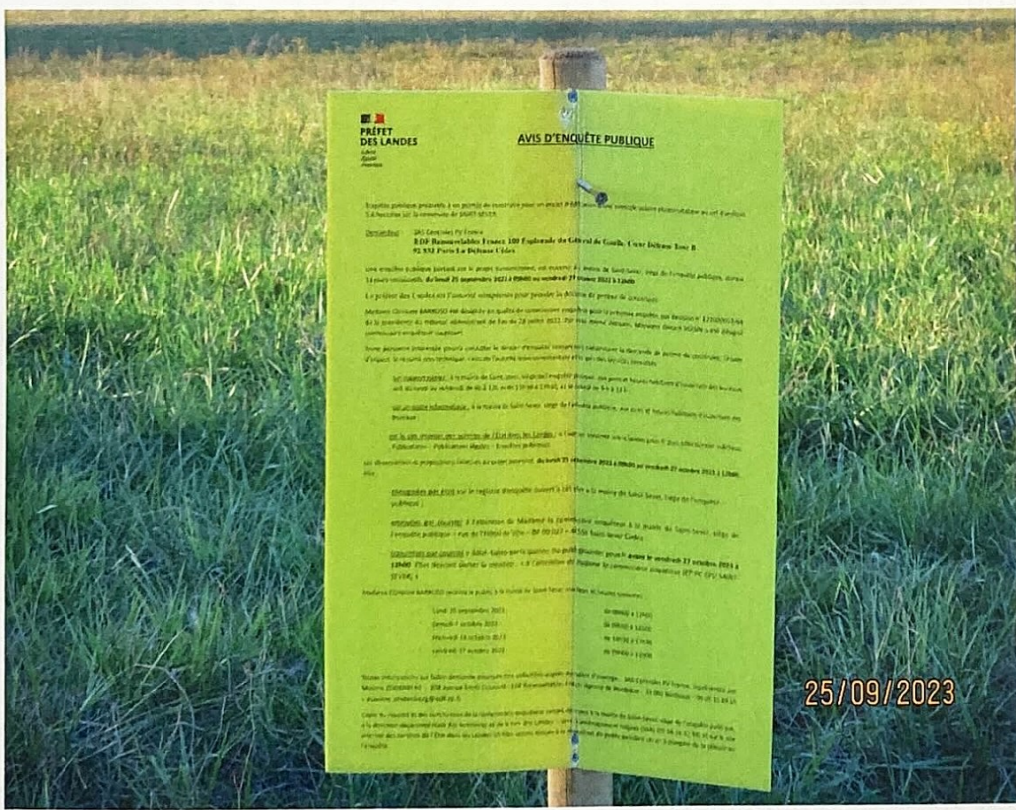
Sur ces deux panneaux aux dimensions d'un format A2 et sur fond jaune portent pour titre « avis d'enquête publique » en caractères gras majuscules d'au moins deux centimètres de hauteur figurent les mêmes inscriptions que celles constatées le 11 septembre 2023 afférentes à l'enquête publique .

Panneaux dont les inscriptions sont toujours parfaitement visibles et lisibles de la voie publique située route de MONTSOUE, lieudits Sensibat et Saubières pour tout usager empruntant cette voie publique.





25/09/2023



25/09/2023



CONSTATATIONS du 27 octobre 2023

Je, Jean Christophe BOLLINI, associé de la SELARL PPBL HUISSIERS nommé à SAINT SEVER, 6 place du tribunal, soussigné

Certifie m'être transporté ce jour à SAINT SEVER, route de Montsoué aux lieudits Sensibat et Saubières sur le terrain du futur projet de centrale solaire photovoltaïque et avoir, en cette occasion, constaté ce qui suit :

J'ai constaté que les deux panneaux rectangulaires dont l'existence a été relevée précédemment les 11 et 25 septembre dernier portant mention d'une enquête publique sont placés en bordure de la voie publique, route de MONTSOUE.





Sur ces panneaux dont les dimensions sont celles constatées les 11 et 25 septembre 2023 figurent les mêmes inscriptions que celles constatées les 11 et 25 septembre 2023 afférentes à l'enquête publique.

Panneaux dont les inscriptions sont toujours parfaitement visibles et lisibles de la voie publique située route de MONTSOUE, lieudits Sensibat et Saubières pour tout usager empruntant cette voie publique





Ayant terminé les constatations, le procès-verbal de constat d'enquête publique est dressé sur 11 pages imprimées sur seule face recto pour servir et valoir ce que de droit.

